

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	17 (1971)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	En France l'activité de nos sociétés

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# en France l'activité de nos sociétés

## Colonie Suisse de Cannes

C'est à Saint-Cézaire, petit village au-dessus de Grasse, que les membres de la Colonie Suisse de Cannes se sont retrouvés le dimanche 13 juin pour une sortie amicale de printemps. Nombreux étaient les Amis venus passer une journée en plein air favorisée par un temps splendide. Le transport des personnes non motorisées avait été assuré à bord des voitures de compatriotes plus favorisés.

Monsieur le Consul et Madame Kappeler, Monsieur le Vice-Consul et Madame Stadelmann avaient honoré de leur présence cette sortie familiale présidée par Monsieur Th. Fisch et Madame.

Parmi les personnes présentes, nous avons noté Monsieur et Madame Eigenmann - Daetwyler, Ciocco, Muller - Pasteur et Madame Bron - Monsieur Pfister et Madame, Madame Amedei, etc. Le déjeuner se déroula dans une ambiance de franche gaieté et de bonne camaraderie.

Après le dessert, Monsieur Fisch remercia les convives présents d'être venus si nombreux participer à cette sortie.

Puis ce fut le tour de Madame Bron, épouse du Pasteur Bron, qui, comme il se doit, entonna quelques chants suisses, repris en chœur par tous les convives, chants qui donnèrent à cette sortie champêtre, une ambiance familiale et patriotique, en rappelant les beaux refrains du Pays et de notre Jeunesse.

C'est après cette journée bien remplie que chacun rentra chez soi, emportant le souvenir d'une excellente journée en plein air dans une ambiance agréable qui

contribue aux resserrements des liens de fraternité qui nous unissent à la même Patrie.

R. Muller, Secrétaire.

## Marseille

La Chambre de Commerce Suisse en France, Section de Marseille et du Sud-Est, a organisé le 22 octobre 1971, à l'occasion de son Cinquantenaire, une importante rencontre Franco-Suisse.

Celle-ci a été axée essentiellement sur les nouvelles possibilités de la Région et du Complexe de Fos dans le domaine industriel. Une délégation de plus de cent personnalités administratives suisses, Chefs d'Entreprises, Industriels et Universitaires, sous la conduite du Centre Patronal d'Information et d'Action de Lausanne, et celle de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Suisse a en effet été reçue sur la zone de Fos dans la matinée et à Martigues à déjeuner par le Port Autonome et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. MM. Léon Betous et Pierre Blum ont respectivement pris la parole pour attirer l'attention des visiteurs suisses sur les réalisations en cours. Une visite des Bassins du Port de Marseille eut lieu l'après-midi.

La Cinquantième Assemblée générale de la Section a clôturé la journée au Palais du Pharo. Placée sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France et en présence de M. J. Laporte, Préfet de Région, l'Assemblée a procédé à l'élection de son nouveau Président en la personne de M. Arthur Biedermann qui œuvre déjà de longue date au sein de la com-

munauté suisse de Marseille ; M. Jean-Claude Rey ayant demandé récemment à renoncer à son mandat.

Après les félicitations et les encouragements donnés au nouveau Président par S.E. M. Pierre Dupont, ainsi qu'un hommage rendu aux fondateurs et aux animateurs de la Chambre depuis cinquante ans, M. Georges-E. Reymond, Président à Paris de la Chambre de Commerce Suisse, prit la parole. Il souligna l'intérêt d'un accroissement des relations économiques et commerciales entre la Suisse et la Région du Grand Delta. Les visiteurs suisses ayant pu suivre les efforts faits pour donner à la région méditerranéenne et à son arrière-pays de nouvelles structures, M. Reymond insista sur les possibilités nouvelles offertes aux responsables des grands secteurs de l'économie suisse. Ceux-ci en effet pourront trouver ici maintenant des partenaires susceptibles de répondre aux impératifs des cahiers des charges aussi bien que ceux résidant dans les pays avec lesquels un tel courant a déjà été amorcé.

M. Pierre Terrin, fondateur du Grand Delta, présenta ensuite les objectifs poursuivis par son Association et invita les responsables économiques suisses à participer activement aux Journées Economiques Internationales de juin 1972.

Une réception que M. Gaston Deferre, Député-Maire de Marseille honora de sa présence, permit de fructueux contacts entre les membres de la Chambre de Commerce Suisse, parmi lesquels il faut noter une délégation importante de l'Institut Batelle de Genève et de la Section Economique de l'Université de Genève.

Le secrétariat permanent de la Chambre de Commerce Suisse à Marseille, en la personne de M. R. Hoffmeyer, 7, rue d'Arcole (6<sup>e</sup>) est à la disposition de tous ceux que le développement des relations entre la Région et la Suisse intéressent.

## Paris

### Franz Weber

Après avoir combattu pour l'Engadine avec le succès que nous savons, notre compatriote Franz Weber, journaliste à Paris, vient d'engager le combat pour la sauvegarde de l'extraordinaire région des Alpilles. En effet, de nombreux projets risquent de défigurer cet admirable paysage que Van Gogh a vénéré et peint. Franz Weber part du principe que les hauts lieux de la nature appartiennent à l'humanité entière comme les grands chefs-d'œuvres d'art. Il se prétend donc autant concerné par les menaces qui pèsent sur les Alpilles que n'importe quel Français avisé. En plus il proclame, et il a raison, que la Nature se joue des frontières. Le prestigieux village des Baux-de-Provence et toute la chaîne des Alpilles sont d'une part menacée par l'extraction de bauxite, d'autre part par le développe-

ment rapide de l'agglomération de Fos. Cette agglomération comptera dans huit ans un million d'habitants. Plus vite qu'on ne pense, les promoteurs se mettront à la recherche de terrains situés dans les Alpilles pour construire. Pour les empêcher, Franz Weber compte quadriller le paysage en achetant, comme il l'a fait si astucieusement en Engadine, des terrains situés dans des endroits stratégiques pour rendre stériles de grandes étendues. Il est soutenu dans son combat par la « Ligue de défense des Alpilles ».

Pour récolter l'argent, il donnera le 14 décembre 1971, à 20 heures, un grand gala sous le haut patronage du Prince de Monaco (qui est aussi Marquis des Baux) dans les salons de l'Hôtel George-V. Entrée : 350 F. Le bénéfice servira intégralement à l'achat des terrains menacés. Toute personne qui ne voudra ou ne pourra se rendre à ce gala, aura

quand même la possibilité de témoigner à Franz Weber sa solidarité en versant un apport au C.C.P de la Ligue de défense des Alpilles : Marseille 413-866 ou à Mme Proal, trésorière de la Ligue, 71, avenue Vincent-Van-Gogh, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

### Suisses de France !

Savez-vous que vous avez, chaque été, la possibilité d'envoyer vos enfants en vacances en Suisse ? Des convois sont organisés en juillet et en août sous les auspices de la fondation Pro Juventute. Pour tout renseignement adressez-vous au Consulat de Suisse dont vous dépendez.

Pour **Paris** à la Société helvétique de bienfaisance, 21, avenue Jean-Jaurès, 92 - Issy-les-Moulineaux, tél. : 736-01-65, qui reçoit les inscriptions chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mars.

## CERCLE SUISSE ROMAND

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**à la FETE de NOËL du 18 Décembre 1971 à 16 h 30**

(à retourner le **14 Décembre** au plus tard)

M., Mme, Mlle (1) ..... accompagné de ..... personnes, dont ..... enfants, assisteront à la **FETE de NOËL**, dans les Salons du Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier à PARIS (10<sup>e</sup>).

**ARBRE de NOËL.** Distribution gratuite de JOUETS et FRIANDISES aux enfants **présents**, de moins de 12 ans. Il est indispensable de nous préciser :

Nombre et âge de chacun des garçons (1) : .....  
Nombre et âge de chacune des filles (1) : .....

#### **DINER de NOËL** (pour ceux qui veulent y participer)

Nombre de couverts à 35 F, à retenir : .....  
Nombre d'Assiettes garnies (pour enfants) à 10 F, à retenir : .....

Nous serions heureux de recevoir le règlement de votre participation au DINER, par chèque bancaire ou virement postal (C.C.P. Paris 15309-11) à l'ordre du Cercle Suisse Romand, afin de nous aider dans notre organisation : veuillez y joindre votre bulletin d'inscription et **retourner** le tout **avant le 14 Décembre** à l'adresse ci-dessous :

**Monsieur HOCHIN René. Président du Comité des Fêtes**

**4, Avenue Ingres - 95 - ARNOUVILLE-les-GONESSE**

**Tél. : 985-05-94**

(1) Rayer la mention inutile.